



Déclaration liminaire au CSA C du 24 octobre 2023

Le CSAC se tient durant les congés scolaires ce qui est inhabituel, alors qu'il n'a aucune urgence à l'ordre du jour. La CGT regrette que cela déroge à la règle bien établie de « sanctuariser » ces périodes afin de permettre à chaque organisation de planifier l'organisation du travail et des congés. Cela ne permet pas non plus aux éventuels experts de participer car les autorisations d'absence sont plus difficiles au vu des nécessités de service.

Ce 24 octobre 2023, 9 organisations syndicales appellent une nouvelle fois les **retraités** à se faire entendre pour la revalorisation des pensions et pour cela aller dans la rue.

S'agissant plus particulièrement de la Fonction publique de l'Etat, l'urgence est notamment à :

- La revalorisation des retraites et des pensions,
- Le rétablissement et l'amélioration des politiques interministérielle et ministérielles d'action sociale pour l'ensemble des retraités, (chèque vacances)
- Des droits au titre de la protection sociale complémentaire en santé et en prévoyance, financés par l'Etat.

La revalorisation du pouvoir d'achat est une cause urgente, nous l'avons affirmé à nouveau lors de la mobilisation européenne intersyndicale le 13 octobre.

La CGT tient à réaffirmer que les mesurottes salariales mises en œuvre par le ministre de la Fonction Publique en 2023 sont bien loin de traiter l'urgence de la situation induite par l'inflation actuelle.

La dégradation continue de la rémunération « à euro constant » des fonctionnaires et agents publics durant ces 20 dernières années n'est plus tenable. La paupérisation de la Fonction Publique est en marche – nous parler dans ce cadre d'attractivité est hors-sol –

La CGT n'a eu de cesse de demander, et ce à tous les niveaux de la Centrale au ministériel et interministériel, des augmentations légitimes de salaire.

La CGT demande l'augmentation de la valeur du point à hauteur de 10% mais aussi l'indexation de cette valeur sur l'inflation.

La CGT revendique l'intégration des primes dans le salaire. Cela est vraiment indispensable car les primes représentaient 8,4% en 1984 contre 23,6% en moyenne en 2020.

La CGT entend également la déception des agents qui ne sont pas rémunérés à la hauteur du travail fourni.

Les agents de Centrale, fonctionnaires ou contractuels, débutants ou expérimentés, voient toujours se dégrader leurs conditions de travail.

Pour certains, ils ont malheureusement le sentiment d'être délaissés sinon méprisés par des managers visiblement eux-mêmes en difficulté.

Nous avons bien sûr la DGE mais aussi le SIRCOM ou le bureau des cabinets. Ainsi des refus de jour de télétravail flottant faits la veille à 17h, des motivations de nécessité de service alors que le jour j, il ne se passe rien de spécial. Mais surtout les menaces si quelqu'un ose faire une remarque : la porte est ouverte, rien ne vous empêche de partir...

Il y a aussi le mépris ressenti par des ingénieurs adjoints qui, depuis 2 ans, ont appris qu'ils seraient détachés sur contrat. La CGT avait pourtant fait, en 2019, une proposition détaillée pour améliorer la carrière en tant que fonctionnaire de ces agents techniques. Ils ont été reçus en avril avec de simples indications orales qu'ils ont jugées insuffisantes. Depuis les demandes de rdv individuels ont été refusées sous prétexte d'attente d'un webinaire. Celui-ci devait se tenir le 22 septembre et a été annulé la veille !

Les exemples sont malheureusement nombreux : on est bien loin de la notion de « partenaire de confiance » prônée par la SG.

Nous renouvelons l'alerte à l'administration : il faut impérativement redonner des consignes, aider les managers ...La responsabilité de l'administration est entière.

Les agents comme l'ensemble des travailleurs, veulent du respect, de bonnes conditions de travail et avoir une rémunération correcte et qui progresse.

C'est pourquoi la CGT a demandé en 2022 l'ouverture en Centrale d'une négociation sur les rémunérations y compris sur la mise à niveau de la partie fixe des primes.

Les barèmes de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) n'ont pas été revalorisés depuis sa création.

Les différents ministères ont réévalué leurs primes, à Bercy, aussi : Douanes, DGFIP mais en Centrale : rien !

La demande d'ouverture d'une négociation faite par la CGT en CTA, CSA ... n'avait même pas été portée dans le suivi des engagements. Pourtant d'autres demandes émanant de l'un ou l'autre syndicat le sont.

Nous avons donc vu avec satisfaction, en juillet 2023, l'ensemble des OS se joindre à notre demande et là enfin cela figure dans le tableau des engagements !

La CFDT nous a informé avoir également saisi la SG.

Le rapport de force évolue et nous espérons donc la SG le comprendre et en tirer les conséquences.

Avoir conscience des problèmes rencontrés par les personnels ne suffit pas à les régler.

Ces derniers sont de plus en plus sollicités alors que l'exigence de leur implication dans leurs missions de service public est cruciale au regard des politiques publiques portées et des missions. Ils, elles vont l'être encore plus dans cette période difficile puisque nous sommes en alerte attentat et en préparation des JO !

Nous demandons que le SG remplisse ses prérogatives en tant qu'employeur pour les conditions de travail, de rémunération, de gestion de carrière.

Nous vous demandons de porter la revendication légitime des agents de Centrale !

Reconnaitre l'engagement des personnels est une urgence. Elle passe par une revalorisation pérenne immédiate de la rémunération pour tous !